

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>97199</b>	De <b>M. Bernard Perrut</b> ( Les Républicains - Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Collectivités territoriales		<b>Ministère attributaire</b> > Cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >collectivités territoriales	<b>Tête d'analyse</b> >ressources	<b>Analyse</b> > dotations. diminution. conséquences.
Question publiée au JO le : <b>05/07/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, chargée des collectivités territoriales sur le bilan de la répartition de la DGF pour 2016 qui suscite la réaction de certaines communautés d'agglomération quant à la baisse plus importante qu'attendue de leur dotation d'intercommunalité, liée à l'extension de nombreux périmètres et à l'augmentation du nombre de structures, mais encore sur les conditions d'écèlement de la dotation forfaitaire - qui sert à financer une partie de la péréquation - qui apparaissent inéquitables puisque sont jusqu'ici dispensées d'écèlement, les communes à DGF négative, qui disposent pourtant *a priori* de ressources financières importantes. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin que les communautés bénéficient de mesures plus justes et conformes aux attentes de leurs élus.